BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances,
Décès
Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Arthur C. Warren à Susane Morris ; Joseph Darrieux à Marie C. Dennles ; Chas. Williams à Nellie Douglas ; Jos. D. Quinlan à Matilda F. Williams.

NAISSANCES.

Mmes Henry Ferchaud, une fille; Dan J. O'Connor, une fille : Edwin J. Gillan, une fille : Walter B. Packard, un garçon ; Frank Carbon, un garçon ; Geb. Saltzman, un garçon ; Chas Muller, une fille : Jean Labarrère, un garçon : Salvatore La Nasa, une fille ; Jno. G. McMahon, un garçon.

DÉCES.

Vve Marie Tournois, 64 ans, 813 Lesseps ; Micheal Walsh, 75 ans, 2301 Cleveland ; Kate L. Moore, 32 ans, Birmingham, Ala : Catherine M. Goll, 14 mois, 324 Pine ; Hellares Ahsenmacher, 75 ans, 2318 N. Roman ; Mary E. Ryan, 42 ans, 2928 Annonciation ; Fletcher Feathers-on 68 ans, 150 Général Scott ; François Santiago 2 mois, 926 N. Johnson ; Chas. Pardo 2 mois, 1136 Decatur ; Pauline Parée 73 ans, 3420 S. Claiborne ; Jeremiah Tomates 5 mois 1789 Julia ; Theodore Joseph 6 mois 5 Market ; Enfant de Mme B. Scanlan, Jackson et Willow ; J. W. Howe 46 ans, 232 Bermuda ; John J. Melling 51 ans, 2308 Rousseau ; Lawrence Esque 24 ans, Hôpital de Charité ; Arthur Bergera 18 ans, Hôpital Touro.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes :
Edw. E. Cord, Clothilde J. Durac, Robt S. Fegan.
Demande d'émancipation :
Clio Geraghty.
Marie B. Ball vs Chas Sugarman, injonction et séquestration.
John J. Lehmann vs Annie C. Gerdes, séparation de corps et de biens.
Pendleton Harrison vs Son épouse, séparation de corps et de biens.
Edward Thompson vs Stewart G. Thompson et Marjorie V. Thompson, démande de partage.
B. M. Taylor vs Luke Lala, confession de jugement de $126.
Geo. L. Colburn vs Elisha N. Evans, procès exécutif de $2,627.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :
Chas Wolcott, Bert Hardin, Frank S. Ciolina, John Audibert, violation de la section 841, R. S. ; Chas Claus, Numa Blanchard, actes de violence ; Sam Exnicios, Louis Collins, violation de l'acte 176 de 1908.
Condamnation :
Laura Dalmido, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.
Trouvé coupable :
V. C. Lewis, actes de violence.
Acquittée :
Irène Wiley, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Pierre V. Bernard à Joseph Ernst, cinq terrains, Thayer, Diane, Le Beuf et De Armas, $700.
Mme Hy Toledo à Lawrence Geo. Beckbar, deux terrains, Burdette, Nelson, Adams et Dixième, $1,800.
Mme Adine R. Beale à Wm Denis Beals, intérêt dans et à la succession Arthur Denis et succession Marie Aimée Vignes, $2,500.
Mrs David S. Rambold à Chas C. Mohrfeld, terrain, Français, Rempart, Bourgogne et Champs Elysées, $1200.
Lakeview Land Co à Chas W. Gilbert, 2 terrains, St-Antoine, Toulouse, Walker et Mouton ; et 2 terrains, St-Louis, Memphis, Walker et Mouton, $2500.
Joseph Franck & als., à Sam Henderson Jr., intérêt dans un terrain, 2me district, St. Ann, Dumaine, Royal et Bourbon, $2310.

FAITS DIVERS.

CONFERENCES FRANÇAISES AU COLLEGE NEWCOMB.

Encore un monde nombreux et d'excellente composition à la conférence d'hier au Collège Newcomb, la cinquième de la série, croyons-nous, faite par le Prof. Béziat de Bordes sur les *Universités françaises*.

Comme nous le disions dans notre précédent numéro, le conférencier, avec l'autorité de sa haute érudition, a parlé de l'évolution qui s'est opérée dans l'enseignement supérieur en France depuis la Révolution, et des Universités de provinces qui sont autonomes, qui n'ont rien de commun avec l'Université de Paris.

Le professeur Béziat de Bordes a été écouté avec une attention consciente et soutenue et a été chaleureusement applaudi.

Nous l'avons déjà dit : ces conférences qu'a organisées le distingué professeur du Newcomb sont bien suivies et très attendues toujours.

Idylle interrompue.

John Brown et Elizabeth McLaughlin, deux amants qui abritaient leur idylle dans l'allée d'une maison rue Annonciation, ont été brusquement interrompus hier matin, par une propriétaire courroucée qui après les avoir fait déguerpir, a tiré sur eux quelques coups de revolver. Un des projectiles a atteint la jeune fille dans la région lombaire la blessant grièvement. Elle est à l'heure actuelle à l'hôpital de charité où les médecins ont prononcé sa blessure mortelle.

Elizabeth McLaughlin est âgée de 17 ans, orpheline et habite avec des parents au No 1727 rue Religieuse.

Elle a été séduite il y a un an ou deux par Brown, lequel est marié et père de famille.

Elizabeth travaillait à la filature Maginnis et tous les matins en se rendant à son travail elle rencontrait Brown avec lequel elle échangeait quelques mots. A défaut d'autre lieu de rendez-vous, les deux amants avaient pris l'habitude de se retirer dans l'allée de la maison portant le No 1122 rue Annonciation, où, abrités par l'obscurité, ils échangeaient leurs serments.

La propriétaire de la maison, Mme Campbell, ayant eu vent de la chose monta la garde et hier matin vers six heures, surprit les deux intrus et leur demanda ce qu'ils faisaient là. Pour toute réponse Brown et Elizabeth prirent la fuite, poursuivis par Mme Campbell qui un revolver à la main ouvrit le feu.

Brown plus agile que sa compagne réussit à prendre le large, mais cette dernière embarassée par ses jupes ne réussit pas à distancer la propriétaire et tomba bientôt sous un projectile meurtrier.

Elle fut relevée quelques minutes plus tard à l'angle des rues Tchoupitoulas et Poeyfarre par des agents qui du même coup procédèrent à l'arrestation de Mme Campbell.

Brown a été arrêté dans le courant de l'après-midi dans les ateliers de la Security Brewing Company, où il est employé, et a été longuement interrogé par l'attorney de district St Clair Adams, puis a été finalement remis en liberté sous une caution de 1,000 dollars.

Elizabeth McLaughlin, après avoir été transportée à l'Hôpital, a fait à la police la déclaration suivante :

"J'ai été séduite il y a environ deux ans par Brown. Depuis lors nous nous rencontrions presque tous les matins quand je me rendais à mon travail. Depuis quelques jours il avait pris l'habitude de me conduire dans l'allée d'une maison rue Annonciation. Ce matin nous venions d'y pénétrer lorsque retentit une voix de femme qui cria : "Qui est là ?" Je ne répondis rien et Brown me poussant dehors me dit à voix basse : vous ferez mieux de filer. Je fis comme il me le disait, mais au moment de m'élancer dans la rue j'entendis la même voix qui criait : Arrêtez ou je tire".

"Je continuai de courir en dépit de cette menace, mais je n'avais pas parcouru la moitié d'un ilet qu'une balle m'atteignait dans le dos et à bout de forces je tombai sur le bord du trottoir à l'endroit où les agents m'ont relevée".

La victime de cette tragédie est une fille de feu l'agent de police John McLaughlin qui a une époque occupait une place en vue dans le monde politique du Deuxième Ward.

TESTAMENT.

Le testament de Mme Annie Miller a été homologué hier matin à la Cour civile de district par le juge Théard.

Ce document porte la date du 22 juin 1908 et comprend les legs suivants : A son frère Paul, les immeubles portant les Nos 323 et 325 rue Sud Claiborne ; à ses neveux Paul J. Meadley et W. F. Shean, $500 chacun ; à ses nièces Mmes Nellie Heagan et Annie Kalston, $1,000 chacune ; à Mme Annie V. Lewis, $1,000 et une bague en diamant ; au révérend T. J. Waldon, de l'église St Joseph $300 pour des messes.

La testatrice charge son exécuteur testamentaire de déposer une somme de 400 dollars dans une banque, somme dont les intérêts devront servir à l'entretien de sa tombe.

Le reste de ses biens est légué à parts égales à ses nièces, Mmes Annie Parie et Margaret H. Parie.

Prochain retour du maire Behrman.

M. W. J. O'Connor, inspecteur de police, a reçu hier matin une dépêche du maire Behrman, datée de New York, lui annonçant qu'il serait de retour à la Nouvelle Orléans vendredi matin. M. Behrman est accompagné par l'avocat de la ville, M. Garland Dupré.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.
L'ONGUENT PAZO garantit la guérison de n'importe quel cas d'Hémorroides à Démangeaison, Sèches, Saignantes ou Protubérantes en 6 à 14 jours ou l'argent est rendu. 50c.

Le roi Leopold est à l'agonie

Bruxelles, 15 décembre—Après une nuit assez calme le roi Léopold a subi cet après midi une rechute qui, vu l'âge avancé et la faiblesse du malade, inspire les plus graves inquiétudes.

Dans la matinée les médecins du Palais avaient publié un bulletin annonçant que l'état du roi était "stationnaire", mais que la nuit ayant été bonne on pouvait s'attendre à une amélioration.

Vers deux heures de l'après-midi le bruit courut que Sa Majesté venait d'avoir une rechute et que son état empirait rapidement. Cette nouvelle fut quelques minutes plus tard officiellement confirmée par les médecins.

Bruxelles, 15 décembre—La mort du roi Léopold parait imminente. Dans la soirée son état s'est encore aggravé et les médecins ont eu recours à des moyens artificiels pour soutenir quelque peu les forces du malade. Des tubes ont dû être insérés dans les viscères pour provoquer le fonctionnement intestinal entièrement suspendu par la paralysie.

Dans le cercle de la cour on a abandonné tout espoir de guérison.

NE manquez pas de vous procurer une brochure gratuite de notre Almanach de 1910 chez votre pharmacien. Il contient des plaisanteries illustrées, des matières littéraires instructives et des attestations de la valeur du
HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés
sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
*LA LORRAINE, 16 décembre
*LA PROVENCE, 23 décembre.
*LA TOURAINE, 30 décembre.
LA BRETAGNE, 6 janvier.
*LA SAVOIE, 13 janvier.
*LA LORRAINE, 20 janvier.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. LOUISIANE, 8 janvier.
S. S. TEXAS, 15 janvier
S. S. VIRGINIE, 26 janvier.
S. S. ST-LAURENT, 5 février
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$29.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES
124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville.
VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE
MEUBLES
En ville dans la plus Grande Vitrine au S. J.—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons au plus bas chiffre qu'on ne vous fera payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre
MAISON DE LA CAVE AU GRENIER
Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez
Si ce sont des Meubles et des Ornements pour la Maison qu'il vous faut, vous les trouverez ici, et vous aurez l'embarras du choix.
Venez que nous vous fassions voir—il n'est pas necessaire que vous achetiez, et vous ne regretterez pas votre visite même si vous n'achetez rien.
Nous agrandissons notre magasin en étendant l'espace au rez-de-chaussée—il nous fallait le faire, les affaires l'exigeaient.
FRANCIS MAESTRI.
PAUL MAESTRI.
FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.
Au Coin des Rues Remparts et Iberville.
UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. Phone Main 243
PAS DE SUCCURSALES.
14 nov—1an

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
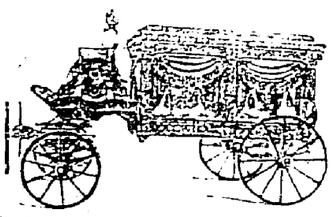
Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone Es 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
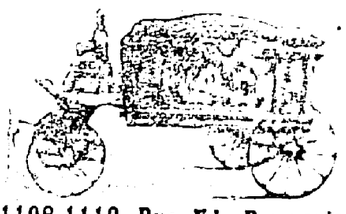
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 409

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. @ 2
PRIX : Soirs et Sam. Mat. 25c à $1.50 Mer. Mat. 25c à $1.00
Charles Frohman Présente
KYRLE BELLEW
Dans THE BUILDER OF BRIDGES
Par Alfred Sutro auteur de The Walls of Jericho
Semaine Prochaine—Mme Bernhardt
14 déc—5f

Orpheum Phone Main 333.
Semaine Commençant Lundi Soir 13 Déc.
Matinées tous les jours Lundi exceptés à 2.15. Prix 10c à 50c. Tous les soirs à 8.15. Prix 10c à 75c.
LE COMÉDIEN CAMÉLÉON
MR. HYMACK
Que Fait-il ? Comment le Fait-il
Vaudeville Avancé Orchestre Augmenté 15 Pièces KINODROME
TOM NAWN & CO.
LE TRIO CAMILLE
World & Kingston
Les Trois Neighbour
MISS VIOLET KING
Le Trio Wellbour
LES DEMOISELLES STANDISH
14 déc—5f

BLANEY'S LYRIC THEATRE PHONE MAIN 134
EVERY NIGHT AT 8 SHARP
MAT.-SUN.-MON.-FRI.-SAT.
On Tout le Monde se Rend.
Chants—Cette Semaine—Portraits
Chas. E. Blaney Offre
EDNA MAY SPOONER
Et ses Artistes dans
"YOUNG BUFFALO IN NEW YORK"
Sem. de Noël— My Partner's Girl.

AMUSEMENTS.

Crescent TO-NIGHT AT 8 MATS Tues. Thurs. Sat. @ 2
PRIX : Soirs.....10c à 75c
Mat. mêmes.....10c à 35c
E. D. Stair Présente
GEORGE SIDNEY
(BUSY IZZY)
Dans un Nouveau Trait Gaggle
THE JOY RIDER
Semaine Prochaine—The Squawman
14 déc—5f

THEATRE DE L'OPERA
Troupe de Grand Opéra Française de JULES LAPISSIDE.
Jeudi, le 16 Déc. à 8 heures du soir
23me Représentation d'Abonnement
"LE JONGLEUR DE NOTRE DAME"
Musique de Scène de Maurice Lena, mus. de Massenet
Avec MM. Nansen, Cladas, Cargue, Delaxe, Coulet, Lacoste, Lievain et Mlles Lapis, Alvarez et Cra
M. Tarlano, Chef d'Orchestre
En répétition : Hansel et Gretel, conte merveilleux
Samedi : Première à la Nouvelle-Orléans de "Coppelia", grand ballet. Mam'zelle Nitouche
Bureau de location chez Grunewald, 9 a.m. à 6 p.m.
15 déc—2f

GRAND CONCERT ET BAL
Donnés par
L'ORPHEON FRANÇAIS
A LA SALLE DE L'UNION FRANÇAISE
Mercredi, 22 Decembre 1909, à 8 heures du soir
Prix du Billet 50 cents.
Pour les Institutions de Dames, s'adresser aux Membres de l'Orphéon
Le Comité se réserve le droit de refuser l'admission au porteur quelconque d'une carte en lui en remboursant le montant.
12 déc—12 14 16 17 18 19 21 22

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE
LA
"PENDULE EMPIRE"
DE
S. SMITH & FILS
Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.
Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s.
Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.
9, STRAND, LONDRES.
6 jan—1an

"Vous m'avez rendu la vie douce après les pénibles épreuves que j'avais eues à supporter.

"Je vous donne un dernier baiser avant de m'endormir de ce sommeil dont on ne s'éveille pas.....

"Pensez à Suzanne !

"Votre

"ANGÈLE."

Le dominicain rendit cette lettre au marquis.

Il l'avait parcourue avec attention, mais sans qu'il fût possible de deviner ses sensations.

Aucun des muscles de son visage ne parut même avoir éprouvé un frisson.

Le vieillard devenait de plus en plus faible.

Il poursuivit cependant :

—A dater de cette minute ma vie fut perdue. Je devais subir le châtiment de mon égoïsme ! Personne ne soupçonna, comme Angèle l'avait prévu, le drame intime qui s'était dénoué si tragiquement à Angeville.

On transporta dans la nuit les restes de la suicidée à sa maison de la Coudraie et, grâce à l'amitié du docteur Bernay, sa fin fut-elle pour naturelle.

Il consentit à se charger de la fille de Suzanne et je me retirai dans une solitude presque absolue. C'est à peine si je consentis à revoir de temps à autre, pour un instant, seulement ce château d'Angeville où je retrouvais plus vivaces de tels souvenirs.

Ecoutez le dernier mot de cette confession.

J'avais un fils qui faisait mon orgueil.

Plus âgé de sept à huit ans que Suzanne, il avait été pour ainsi dire élevé près d'elle et habitué par une fréquentation continuelle à la considérer comme une amie et presque comme une sœur.

Lorsqu'elle grandit, en devenant chaque jour d'une beauté plus radieuse, il s'en éprit et forma, sans l'avouer à personne, le projet de l'épouser.

Le docteur Bernay qui suivait avec inquiétude les progrès d'une passion trop facilement partagée par cette innocente Suzanne, ignorante de son origine, ne trouva qu'un moyen de rompre ces projets et je m'y associai, en laissant entendre à cette pauvre enfant que j'aurais dû éclairer d'un mot, que jamais je ne consentirais à une telle mésalliance.

Elle accepta, dans un moment de dépit, le mari que le docteur Bernay lui proposait.

Le mariage eut lieu et mon fils, désespéré, donna sa démission d'officier et partit avec un ami pour un voyage d'exploration au centre de l'Afrique.

Il y a cinq ans de cela et il n'est pas encore de retour.

J'aurais voulu du moins le revoir un instant avant de mourir et je ne le reverrai pas !

Le marquis conclut :

—Ainsi, mon père, j'aurai fait le malheur de tous les êtres qui m'ont été chers et que j'aurais dû protéger. Je m'en accuse et maintenant à quoi bon vous parler de mes autres actions ? Je n'ai jamais souhaité ni fait le mal, sans doute parce qu'il ne pouvait me profiter. J'ai été probe selon la loi des hommes peut-être parce que j'étais riche, et généreux parce que je ne me privais de rien en aidant les autres.

C'est tout ce que j'avais à vous dire et j'espérais de cette confession un soulagement que je n'éprouve pas !

Vous savez tout.

Le premier de mes enfants, Paul Tavernier, m'est inconnu et ne peut que me maudire à cause de son abandon.

Qui sait ce qu'il deviendra ?

L'avenir de ma fille Suzanne, mariée à un homme qu'elle n'a accepté que dans un moment de juste exaspération et que je sais indigne d'elle, m'épouvante, et je ne peux rien pour la soutenir et la défendre.

Mon fils légitime enfin, celui qui sera dans quelques jours ou dans quelques heures le marquis Jacques d'Angeville, mal guéri peut être d'un amour pour lequel il s'est exilé pendant cinq ans, a conçu une passion pour la seule femme qu'il lui fût interdit de choisir entre toutes !.... Il s'est éloigné de moi et je ne saurais m'en plaindre !.... Son cœur m'est aliéné et c'est là mon châtiment en cette vie ! Que sera-t-il dans l'autre ?

Il se tut.

La pendule de la cheminée sonna minuit.

Le dominicain se redressa.

Ses yeux se fixèrent sur ceux du marquis et ses lèvres épaisses eurent une indéfinissable expression de pitié mêlée de dédain.

—Ce sont des fautes graves et lourdes, dit-il enfin, et pour lesquelles je ne me reconnais pas le droit de vous absoudre, parce que vous n'en avez pas plus le repentir que la volonté de les réparer. Est-ce vrai ?

Il releva son bras droit, appesanti par les larges plis de ses manches de bure, dans un geste d'interrogation.

—Comment le ferais-je si je n'en ai plus le temps ni le pouvoir ? objecta le vieillard. Par quel moyen ramènerais-je à moi celui que j'ai abandonné ? Que m'ordonneriez-vous d'ailleurs de faire pour lui de plus que ce que j'ai fait ?

—Vous avez raison ! De ce côté, le mal est sans doute irréparable.

—Et ma fille ? Ne fallait-il pas lui cacher des relations dont sa jeune âme eût été offensée, sa pureté d'enfant flétrie ?.... Lui révéler le secret de sa naissance, n'était-ce pas déshonorer sa mère à ses yeux ? Devais-je lui enlever le respect de cette femme qui après tout a rempli envers elle tous ses devoirs et qui l'a entourée des soins les plus tendres et les plus attentifs ? N'ai-je pas assuré son avenir ?

Le moine eut un hautain sourire.

—L'argent, toujours l'argent ! murmura-t-il.

—Pour mon fils légitime, pouvais-je m'abaisser à lui faire confidence de mes fautes, de liaisons qui lui eussent appris à me mépriser ? Le silence ne m'était-il pas imposé par ma propre dignité que je ne pouvais fouler aux pieds !.... N'est-ce pas la fatalité qui par un enchaînement de circonstances indépendantes de ma volonté a causé les malheurs que je viens de vous raconter et dont je suis le premier à souffrir ?

—Sophismes !

—J'attendais de vous un appui, une consolation, et vous m'accablez !.....

Le prêtre secoua la tête.

—Ce n'est pas ma mission, dit-il, et Dieu me préserve de juger les autres plus sévèrement que je ne voudrais être jugé moi-même.

Vous avez agi selon les règles qu'on vous a enseignées, selon le code que régit votre monde et les lois qui vos pairs ont l'habitude de suivre.

Ce ne sont pas celles de Dieu.

Vous croyez avoir assez fait lorsque, avec une somme d'argent, vous avez payé votre dette !

A vos enfants, quels qu'ils fussent, vous deviez autre chose.

Vous deviez être leur guide et leur soutien !

Dans l'enivrement des plaisirs, la voix de la conscience s'étouffe, mais plus tard, quand viennent les jours de la vieillesse et des retours sur nous-mêmes, elle s'élève de nouveau, claire et nette dans notre solitude.

La vôtre a parlé.

Elle vous a fait comprendre vos torts, mais alors qu'ils sont presque sans remède.

Que faire donc ?

—Demander à Dieu de vous éclairer ; écouter sa voix ; lui adresser une ardente prière en faveur de ceux qui resteront après vous, livrés aux incertitudes et aux périls de la vie que vous leur avez préparée, et lui demander comme une grâce suprême de vous donner le repentir et le pardon.

Et doucement, de sa voix imposante et grave, le prêtre ajouta :

—Ayez confiance, mon frère, sa miséricorde est sans limites.

—Et je l'invoque de toutes les forces qui me restent.

Le marquis, en prononçant ces paroles presque inintelligibles, vaincu par l'accent pénétrant et doux du prêtre, avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine.

Le dominicain attendit un instant en silence.

Il s'approcha de son pénitent plus près encore.

—C'est de bon cœur et en toute humilité que vous lui adressez cette prière ?

—Oui.

—C'est bien.

Il y eut un bruit de pas dans le salon voisin.

Le vieux valet de chambre frappa doucement et parut à la porte.

—Une grande joie, dit-il, pour monsieur le marquis.

—Son fils ? demanda le dominicain.

—Pas encore, mais il sera ici dans un instant. Une dépêche vient de nous l'apprendre.....

Le docteur Bernay est-là....

Le moribond entendit le nom, et se redressa comme soulevé par un ressort.

—Qu'il entre dit-il, et vous, mon père ne me quittez pas, je vous en prie !

Tout bas, il ajouta :

—Je sens que je m'en vais et que je n'ai plus que quelques instants à vivre ! Vous m'assisterez jusqu'à la fin.

Le vieux docteur entrait.

Il s'inclina devant le religieux qui s'éloigna de quelques pas et, s'approchant de son ami dont il prit les mains :

—J'arrive, dit-il, à l'instant. J'ai su par ton fidèle Colin que tu es souffrant !.....

—Usé, mon ami, mourant !

A continuer.